

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2011

L'an deux mille onze, le dix-neuf décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SANCÉ, légalement convoqué le 13 décembre 2011, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Roger MOREAU, Maire.

Membres présents :

MM. Henri VOUILLON, Pierre CHAMPION, Mme Françoise BAJARD, MM. Gilles JONDET, Patrick CLERC, Adjoint. Mmes Blandine BERREZ, Florence BODILLARD, Denise CUBA, Isabelle DE ARAUJO, M. Daniel GAILLARD, Mme Maryline GAUTHIER, MM. Hervé MARMET, Cédric MAUCELLI, Alain MICHON, Joël MORNAY et Mme Christiane ROGIC.

Membres absents excusés :

- M. Richard DE SANTIS
- M. Philippe GAGET

Madame Christiane ROGIC a été élue, à l'unanimité, secrétaire de la séance.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2011 dont un exemplaire a été envoyé, par voie électronique, à chaque conseiller.

INSEE.

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la notification de l'INSEE du nombre d'habitants (population légale) au 1^{er} janvier 2012 : 1964 habitants.

Les trois agents chargés du Recensement Général (du 19 janvier au 18 février 2012) ont été recrutés : il s'agit de Mmes Justine MAZOT, Elisabeth DESBOIS et de M. Philippe PICARD.

CEREMONIE DES VŒUX 2012.

L'orchestre de l'Ecole de Musique Municipale animera la soirée des vœux ; des diapositives relatives aux réalisations ou projets en cours seront projetées et synchronisées avec le discours de Monsieur le Maire.

Les conseillers municipaux se chargeront du service.

Une réunion du Bureau Municipal fixera les modalités de l'organisation de la soirée.

CHATEAU LAPALUS.

Monsieur le Maire a rencontré le correspondant de la Fondation du Patrimoine. La souscription à cette fondation permet au maître d'ouvrage de pouvoir collecter des dons et de bénéficier de subventions complémentaires. Les donateurs peuvent bénéficier de déductions fiscales.

Une première journée de travail avec les bénévoles aura lieu au Château, le 14 janvier prochain. M. Patrick CLERC s'occupe d'inviter les volontaires ; un casse-croûte leur sera offert.

Dans un premier temps, l'équipe technique communale doit couper le sapin à l'entrée du château et le nettoyage du toit est à prévoir.

REPAS ANNUEL DES ELUS ET DU PERSONNEL.

Pour faire suite aux remarques concernant le dernier repas des élus et du personnel, le 2 décembre dernier, il est décidé que, dès septembre 2012, quelques élus choisiront le menu et la meilleure formule pour organiser cette rencontre conviviale avec l'objectif de satisfaire le plus grand nombre.

COMMISSIONS COMMUNALES.

- La Commission des affaires scolaires se réunira le lundi 9 janvier 2012 à 18h.
- Mme BAJARD communiquera le bilan social 2011 lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.
- Commission des bâtiments communaux : M. Patrick CLERC dresse le bilan des travaux réalisés en 2011 : objectifs atteints. La mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments communaux et de la voirie sera poursuivie en 2012.
- Commission environnement : le plan communal de sauvegarde sera finalisé par la tenue d'une réunion publique à programmer.
- SYDESL : M. Pierre CHAMPION rappelle que les ampoules à vapeur de mercure de l'éclairage public doivent toutes être remplacées avant 2015.
- Syndicat de cylindrage : Le tractopelle chargeur va être vendu, chaque commune adhérente devra donc être équipée d'un tel matériel.
- Commission voirie : M Pierre CHAMPION rappelle la réglementation pour les limites d'agglomération : à voir rapidement le problème de ces limites sur la RD906 (ex-RN6) afin d'essayer de transférer l'entretien de cette

portion de route au département.

SIGALE.

M. Gilles JONDET, délégué auprès du SIGALE, présente les tableaux de participation financière des communes et de la fréquentation des enfants

	NOMBRE D'INSCRIPTIONS STAGE PAR ANNEE ET TOTAL SUR 7 ANS : de 2005 à 2011									Rappel du % du coût		Contributions 2011		
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	TOTAL	% DU TOTAL	% DU TOTAL SIGALE	TPS de la commune/ 83770€			
Charnay	138	259	316	441	396	458	381	2389	31.7%	39.8%	23 117 €	27.6%	96 578 €	47.11%
Hurigny	59	93	132	163	182	190	178	997	13.2%	16.6%	13 548 €	16.2%	14 173 €	6.91%
Sancé	73	71	144	103	135	169	127	822	10.9%	13.7%	8 698 €	10.4%	28 339 €	13.82%
Davayé	24	25	62	65	82	106	104	468	6.2%	7.8%	4 265 €	5.1%	4 975 €	2.43%
St-Martin BR	22	21	30	83	97	74	55	382	5.1%	6.4%	20 372 €	24.3%	39 418 €	19.23%
St-Maurice DS	0	0	54	49	61	50	42	256	3.4%	4.3%	3 103 €	3.7%	2 219 €	1.08%
Péronne	0	0	22	41	52	64	85	264	3.5%	4.4%	3 103 €	3.7%	4 188 €	2.04%
Azé	0	0	13	37	34	61	89	234	3.1%	3.9%	2 773 €	3.3%	7 257 €	3.54%
Solutré	11	10	14	20	14	27	21	117	1.6%	2.0%	527 €	0.6%	4 626 €	2.26%
Vergisson	4	6	11	14	16	8	12	71	0.9%	1.2%	4 265 €	5.1%	3 228 €	1.57%
Total Sigale	331	485	798	1016	1069	1207	1094	6000	80%	100%	83 771 €	100%	205 001 €	100%
Extérieurs	145	307	189	204	250	220	225	1540	20%					
Total	476	792	987	1220	1319	1427	1319	7540	100%					

AFFAIRES DIVERSES.

- Le Conseil Municipal décide de prendre en charge l'entretien du bassin de rétention jouxtant le lotissement du *Clos des Lavoirs* ; le transfert de la voirie de ce lotissement pourra se faire en 2012.
- Une lettre sera adressée au directeur de la coopérative agricole pour rappeler que les chauffeurs de son entreprise doivent respecter les limitations de tonnage sur les voies communales.
- Un droit de place sera demandé pour occupation permanente du domaine public, Rue de la Madone ; des entreprises utilisent des parkings publics pour exposer des véhicules en vente.
- Une simulation de la Taxe sur la Publicité Extérieure sera faite avant une prise de décision d'application ou non le 1^{er} juillet 2012.
- Une réunion du Conseil Communal des Enfants est programmée pour le mois de janvier 2012.